



Conseil de tutelle

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/705  
5 mai 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme E. OLORENSHAW CONCERNANT LE TERRITOIRE  
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85  
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

"Bramblings"  
13 Bullfinch Lane  
Riverhead  
Sevenoaks, Kent  
TN 13 2DY  
(Royaume-Uni)

Le 17 avril 1988

Monsieur Javier Pérez de Cuéllar  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Après avoir vu un film documentaire approfondi à la télévision britannique et assisté à des réunions et conférences organisées par les tenants d'un Pacifique exempt d'armes nucléaires et indépendant, je demande instamment à l'Organisation des Nations Unies d'insister pour que les Etats-Unis d'Amérique renégocient l'Accord de libre association en respectant l'Accord de tutelle 1/, la Constitution de Belau et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il semble évident qu'il faudrait envoyer à Belau une mission d'observation pacifique en tant que force de maintien de la paix, ainsi que l'a demandé l'Ibedul [le grand chef Gibbons], et qu'il ne devrait pas être mis fin à l'Accord de tutelle pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique tant que les Etats-Unis ne se sont pas acquittés de leurs obligations.

T/PET.10/705  
Français  
Page 2

Veillez agréer, etc.

(Signé) [Mme] E. OLORENSHAW

Note

1/ Accord de tutelle pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique  
(publication des Nations Unies, numéro de vente : 1957.VI.A.1).

-----